



---

## *Centre International de Recherches et Etudes Transdisciplinaires*

Association régie par la loi de 1901

COPIE - POUR INFORMATION

Paris, le 16 octobre 1996

Madame Madeleine GOBEIL  
Directeur — Division des Arts  
et de la Vie Culturelle  
UNESCO  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15

Chère Madame Gobeil,

Notre contrat avec l'UNESCO, inscrit dans le programme 28 C/5, comporte deux parties : la préparation du projet stratégique « Evolution transdisciplinaire de l'Université » et l'organisation d'un congrès au Brésil où ce projet devait être présenté.

Comme vous le savez, Monsieur le Professeur Ubiratan d'Ambrosio a décidé l'auto-dissolution du Comité d'organisation du congrès et, par conséquent, l'annulation du congrès au Brésil, faute d'avoir pu trouver le soutien financier indispensable à la réussite de cette réunion.

Avec votre appui, et avec l'aide de M. Rinaldo Bianda, Président de l'AIVAC et de M. René Berger, j'ai pu établir un contact très fructueux avec M. Giuseppe Buffi, Chef du Gouvernement du Tessin et ses collaborateurs. Lors de notre réunion du 2 septembre à Locarno, M. Buffi a décidé de nous accorder un soutien de 20000 FS pour l'organisation d'un colloque d'un très haut niveau (12-15 participants), ayant comme thème « L'évolution transdisciplinaire de l'Université » et où le projet CIRET-UNESCO sera présenté comme document de travail. Le colloque aura lieu à Locarno (Monte Verita) du 30 avril au 2 mai 1997. Le colloque sera co-organisé par le CIRET et l'AIVAC et il sera sponsorisé par l'UNESCO et le Gouvernement du Tessin. Les coordonnateurs du colloque seront Rinaldo Bianda, moi-même et - si vous avez l'obligeance d'accepter - vous-même. Monsieur le Professeur Mauro Martinoni, Directeur du Département de l'Enseignement Supérieur du gouvernement cantonal, représente le Gouvernement du Tessin dans l'organisation du congrès. J'ai déjà pris contact avec M. Mauro Martinoni et notre collaboration s'avère efficace et féconde. Je peux ajouter que, lors de la réunion de Locarno avec M. Buffi et ses

collaborateurs, j'ai évoqué notre projet commun de création à Locarno d'un Institut Transdisciplinaire pour l'Avancement de la Connaissance, proposition qui a été reçue avec un réel intérêt.

En vue de la nouvelle situation, je vous propose la modification de notre contrat par un avenant contenant les données mentionnées ci-dessus. Je me permets aussi de vous proposer, en annexe, un nouveau calendrier concernant les versements (p.4, §2).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Chère Madame Gobeil, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Basarab NICOLESCU  
Président du CIRET

**P.J.** Annexe concernant l'échéancier des versements

## Annexe — Projet d'échéancier des versements

	<b>Date limite de soumission</b>	<b>Montant</b>
1. Elaboration du projet stratégique	30/04/96	FF 20000  (payement déjà effectué)
2. Remise du projet stratégique	15/12/96	FF 20000
3. Estimation financière	28/02/97	FF 60000
4. Rapport financier	15/07/97	FF 14000